

# Conditions Générales

DATE DE DEPOT

## POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

SF	= Actes pratiqués par la sage femme et relevant de sa compétence
SFI	= Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
AMM	= Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
AMI	= Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
AP	= Actes pratiqués par un orthophoniste
AMY	= Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
R-Z	= Electro - Radiologie
B	= Analyses

## POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Ce bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous enveloppe confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

## LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU

EVENTORIUM

JOUR EN MAISON DE REPOS

LES ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit

d'actes répétés en plusieurs séances ou actes

comportant un ou plusieurs échelons

au cours du temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPÉDIE
- LA REEDUCATION
  
- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

## EN CAS D'URGENCE

Pour les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade.



# MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA  
CASABLANCA  
TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883  
FAX : 05 22 91 26 52  
TELEX : 3998 MUT  
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS 1577335

### A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : BABABA HABIBA SNAÏD  
Matricule : 4930 Fonction : Médecin Avion Poste :  
Adresse : Habib Bourguiba  
Tél. : 0666/1998/12 Signature Adhérent :

### A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : BABABA HABIBA SNAÏD Age :   
Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent  Conjoint  Enfant

Date de la première visite du médecin : 03 JUIL 2019

Nature de la maladie : affection ORL

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A Casablanca, le 03/07/19 Dr. Mustapha ESSAADI

Durée d'utilisation 3 mois

Signature et cachet du médecin  
Dr. Mustapha ESSAADI  
Chirurgien d'ORL et Chirurgie  
Cervico-Maxillo-Faciale, Allergologie  
201, Bd. Abdelmoumen, Casablanca  
Tél. : 05 22 91 26 51 - Fax : 05 22 91 26 52

### VOLET ADHERENT

#### DECLARATION

1577335



Matricule N° : 4930 Date de dépôt : 20/07/2019  
Nom du patient : BABABA HABIBA SNAÏD Montant engagé : 051719  
Date de dépôt : 20/07/2019 Nombre de pièces jointes : 1

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL JANDI 1001, Rue 641 CASABLANCA	29/2/1992	2920

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

#### SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement cancéreux ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

## Docteur Mustapha ESSAADI

- Professeur d'ORL et de Chirurgie Cervico-Maxillo-Faciale
- Ex enseignant de la Faculté de Médecine et du CHU Ibn Rochd
- Ex Chef de Service des Urgences à L'hôpital 20 Août
- Diplômé de L'allergie en ORL Pédiatrique , Vertiges
- Formation approfondie en : Ronflement et Cancérologie
- Diplômé des Universités de Paris et Toulouse
- Ancien Médecin Résident des Hôpitaux de Paris



## الدكتور المصطفى السعدي

أستاذ بكلية الطب بالدار البيضاء سابقا  
رئيس قسم المستعجلات بمستشفى 20 غشت سابق  
أخصاصي في أمراض وجراحة الأنف والأذن والحنجرة  
حاصل على شهادات في أمراض المسماة والمرطبة  
تشخيص وعلاج القسم عند الطفل، فقدان الموازن، الشخير والسرطان  
حاصل على شهادات من جامعات باريس وتولوز بفرنسا  
طبيب سابق بالمستشفيات الجامعية بباريس

Casablanca le :

10/01/2019

التاريخ:

⇒ Otitis x forte  
⇒ fuisse x 2



20.20

Lot. 3417  
Per.: 02 2022  
BIOCODEX MAROC PPV 20.20 DH



**Dr. Mustapha ESSAADI**  
Professeur d'ORL et de Chirurgie  
Cervico-Maxillo-faciale  
261, Bd. Abdelmoumen Casablanca  
N°16, 3ème étage. Casablanca  
Tél.: 05 22 86 50 51 - Fax: 05

HY REJA 1, Rue 6 N°1  
OUARZAZATE - CASABLANCA  
TÉL: 05 22 86 50 51

261. شارع عبد المؤمن . إقامة الأمل . عمارة رقم 16 ، الطابق الثالث . الدار البيضاء . قرب صيدلية لعلج  
و مقابض متجر DÉCATHLON . درب غرف CITY CLUB . الترامواي : أمام محطة عبد المؤمن

261, Bd Abdelmoumen - Résidence Al Amal, Imm B, N°16, 3ème étage - Casablanca à côté de pharmacie Laalaj  
en face Derb Ghallef CITY CLUB et DECATHLON - Tramway : devant la station Abdelmoumen  
Tél.: 0522 86 50 51 - Fax : 05 22 86 59 44 E-mail : essaadimusorl63@gmail.com